

Article 75c du Règlement

Je suis député depuis peu, il y aura deux ans en mai prochain. J'ai été témoin de l'application de l'article 75c une fois durant la trente-et-unième législature et trois fois au cours de la législature actuelle. Avant d'arriver ici, j'avais l'impression, apparemment fautive à ce qu'il semble, que la clôture n'était appliquée que dans de grandes occasions et que, même dans ces cas-là, une pareille initiative de la part du gouvernement était jugée négative.

Quand j'avais cinq ans, les libéraux à l'époque, soit en 1956, avaient appliqué la clôture durant le débat sur le pipe-line. J'étais un de ces jeunes Canadiens qui croyaient qu'un gouvernement imposait la clôture seulement à l'occasion d'événements politiques qu'il jugeait critiques. Depuis que je suis député, la clôture a été appliquée maintes et maintes fois.

Je voudrais profiter de l'occasion pour dire brièvement ce que devrait nous rappeler le débat sur la clôture. Tout d'abord, il ne faut pas oublier, surtout que la clôture met fin à un débat sur le pouvoir d'emprunt, que l'objectif initial du Parlement était de confier pour la première fois au peuple le contrôle des deniers publics.

Nous voyons ici un exemple pathétique de la façon dont le gouvernement, s'arrogeant les pouvoirs des rois de droit divin, décide de limiter la durée du débat ici au Parlement sur un projet aussi fondamental que celui d'emprunter quelque 14 milliards de dollars alors que nous, de notre parti, n'avons pu faire entendre que trois ou quatre orateurs dans le débat. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond quand on a si peu l'occasion de bien décider selon quelles priorités on va répartir d'autant d'argent.

Considérons l'évolution qu'ont, dans leur ensemble, subie les débats parlementaires. Je ne sais pas exactement à quand elle remonte, mais je tiens à dire aux autres députés qui partagent peut-être mon sentiment que l'un des problèmes des débats en soi, ce n'est pas seulement qu'on leur applique la clôture, mais c'est qu'ils sont parfois totalement dénués de sens. Ce n'est pas un véritable débat que celui auquel nous nous livrons maintenant, mais plutôt une sorte d'exercice de pure forme au cours duquel chacun prend la parole et mime sa petite part de la charade. Et le débat tourne au ridicule quand on voit les députés bavarder entre eux ou s'occuper de leurs affaires personnelles. Je vais faire ce qu'on attend de moi, et après moi, d'autres feront ce qu'on attend d'eux. Nous passerons ensuite au vote et tout ira bien.

Le problème, c'est qu'il n'y a plus de débat. La Chambre n'est plus le lieu d'un échange d'idées. Personne n'accepte plus de se laisser persuader. Chacun a déjà des idées bien arrêtées quand l'orateur prend la parole et elles n'ont pas bougé d'un pouce quand il se rassoit. C'est un dialogue de sourds.

L'opposition ne peut convaincre personne parce qu'il ne se tient plus de véritables débats ici. L'opposition n'a pour tout pouvoir que celui de retarder l'adoption des mesures gouvernementales. Voilà pourquoi le gouvernement suscite tant de mécontentement quand il empêche l'opposition d'avoir recours à ce seul pouvoir qui lui reste. En fait, le Parlement a si peu de pouvoir—et l'opposition encore moins—que l'opposition veille avec un soin jaloux sur son droit de retarder le débat, comme

elle doit le faire d'ici à ce que nous puissions redonner une certaine intégrité à nos débats à la Chambre.

• (2010)

L'un des problèmes des débats aux Communes, c'est qu'ils traduisent le sentiment que nous avons tous d'être prisonniers du grand mensonge: personne, au fond, n'attend plus la vérité de qui que ce soit. A partir du moment où nous tournons le bouton du poste de télévision ou de radio le matin, jusqu'au soir où nous écoutons les nouvelles, nous vivons dans l'attente d'être bombardés de toutes sortes de mensonges, de demi-vérités; et c'est cette attitude vis-à-vis des communications que nous apportons avec nous à la Chambre. J'aimerais profiter de l'occasion pour demander, dans la mesure où il est possible de demander une chose pareille, qu'on redonne aux communications leur intégrité de façon à permettre des débats sérieux ici. Cela devra se faire un jour sur une bien plus grande échelle encore qu'au Parlement seulement, mais nous pouvons commencer par le faire ici dans nos débats, au lieu de nous laisser entraîner sur la pente du manque de communications réelles, du type de politique axée sur la réclame, les slogans, l'indifférence et l'apathie des Canadiens, et essayer de les atteindre là-bas et de leur dire ce qui se passe vraiment. Nous sommes tous coupables, à cet égard, car nous dévalorisons tous le débat politique.

La décision du gouvernement de clore le débat fait partie de ce syndrome; c'est une sorte d'entourloupette. L'une des raisons pour lesquelles certains députés ne jugent pas tragique de clore le débat, c'est, j'en suis sûr, que le débat est déjà tellement inutile. Et il est inutile, parce que le gouvernement, entre autres, considère le débat comme une simple formalité à remplir. C'est un cercle vicieux. Je demande au gouvernement de faire cesser ce jeu. Il a plus de pouvoir que l'opposition, naturellement. Je demande au gouvernement de vraiment jouer son rôle de direction, en donnant plus de pouvoirs à l'opposition et aux comités. Cela rendrait le débat plus efficace. Ainsi, la Chambre deviendrait peut-être ce que je croyais qu'elle était, naïvement peut-être, lorsque j'ai décidé de poser ma candidature comme député. S'il en était ainsi, nous pourrions discuter sincèrement de l'avenir du pays et de nombreuses autres questions qui nous préoccupent à l'heure actuelle.

Cette décision du gouvernement de clore le débat est une espèce de manœuvre cyclique qui empêche plus qu'elle ne favorise l'avènement de la situation dont je parle.

M. John Evans (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt mon ami, le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie). Il a soulevé un problème bien réel qui se pose ici, celui de la pertinence du débat et du fait que nous avons des travaux à accomplir, des débats à tenir et que l'on ne doit pas s'écarter du sujet. C'est un des problèmes dont mon collègue a parlé et dont je suis parfaitement conscient après avoir suivi la discussion sur un certain nombre de questions.

Mes collègues des deux côtés de la Chambre conviendront que les débats se sont largement écartés du sujet à l'étude. Une chose sur laquelle je ne suis pas d'accord avec mon collègue, c'est que . . .